

# Avant l'expulsion, « ils voulaient avoir une chance »

Un rassemblement de soutien à la famille géorgienne dont une partie a été renvoyée la semaine dernière a demandé l'arrêt des expulsions. D'autres foyers vivent dans la peur.

Ouest-France  
Jeudi 1<sup>er</sup> octobre 2020

Pourquoi ? Comment ?

## Quel est le message passé lors du rassemblement hier ?

Une centaine de personnes sont venues soutenir la famille Amoëv et, plus largement, les étrangers en situation irrégulière, lorsqu'ils ont été déboutés du droit d'asile. La police est venue chercher le couple et ses deux enfants de 18 et 19 ans le 23 septembre au logement d'urgence qu'elle occupe depuis sa demande d'asile en 2018. Seule la mère et le fils étaient là. Ils ont été renvoyés en Géorgie dès jeudi.

Depuis, la fille, lycéenne, et le père absent du logement et qui n'ont pas souhaité les rejoindre au commissariat, sont hébergés dans un lieu tenu secret. « De l'avis général, leur intégration était en passe d'être une réussite tant dans leur quartier que dans les établissements scolaires », a indiqué Augustin Grosdoy du collectif Uni-e-s contre l'immigration jetable. Les répressives et inhumaines de la politique française en matière d'immigration et accords passés avec la Géorgie en ont décidé autrement. »

Les personnes rassemblées demandent l'arrêt des expulsions, sachant de nombreuses familles dans la même position inconfortable.

## Combien de déboutés du droit d'asile sont expulsables ?

La préfecture évoque quatorze ménages, soit 53 personnes déboutées du droit qui occupent de manière indue des logements affectés au Centre d'accueil des demandeurs d'asile. « Cette situation engendre une saturation durable du dispositif et conduit à priver d'un hébergement les demandeurs d'asile qui arrivent sur notre territoire. »

Ce sont des Guinéens, Albanais, Géorgiens, Arméniens, Azerbaïdjanais, Nigériens, Ivoiriens et Tchadiens. « Tous les déboutés, quelle que soit leur nationalité, ont vocation à être reconduits dans leurs pays. Aucune nationalité n'est plus particulièrement ciblée », précise le service de l'État. Et cela, pour contredire le propos des militants qui esti-



La famille géorgienne dont un oncle aurait été assassiné « a très peur de retourner là-bas », a indiqué le collectif Uni-e-s contre l'immigration jetable.

Photo: Ouest-France

ment que les accords passés entre la France et la Géorgie exposent immédiatement les familles géorgiennes.

Elles étaient quatre à Saint-Nazaire, d'où la crainte d'une nouvelle opération visant ces autres foyers.

## Quelle peut-être la suite pour cette famille géorgienne séparée ?

Des enseignants des lycées Brosaud-Blanchon et Bouloche étaient présents pour dire l'injustice ressentie. Gaëlle Laurendeau pilote le pôle allophone des établissements scolaires nazairiens. « À leur arrivée, j'ai accompagné et appris le français à Narine et Sergéï. Ils ont fait preuve

d'un investissement permanent, une envie d'apprendre énorme. Cette année, Narine n'a plus besoin de cours, Sergéï, lui, continuait pour améliorer l'écrit. »

La professeure de français langue seconde se réjouit que Narine revienne au lycée. « Elle veut rester en France mais vit mal cet épisode », assure une militante qui l'a accompagnée lors des audiences administratives.

Si pour la préfecture, « il lui appartient de se conformer à la décision », et donc quitter le territoire, des proches disent que « le délai de son Obligation de quitter le territoire français

(OQTF) est expiré et elle n'en a pas reçu d'autre. » Quant à Sergéï et sa maman, « ils disent que ça va ». Gaëlle Laurendeau a proposé une vidéo Whatsapp à ses camarades de classe : « il était comme toujours très positif et espère revenir. Ces gamins-là, ils ont toujours eu le sourire ».

Une militante se souvient de la dernière audience au tribunal. « La juge a dit à Sergéï qu'il parlait un excellent français. On espérait car il venait de demander de leur donner une chance. Ils ne l'ont pas eu. »

Frédéric SALLE.